

# **Compte rendu du conseil scientifique de l' IN2 P3**

## **20 janvier 2011**

(adopté le 21 octobre 2011)

Présents. :

Membres élus et nommés du conseil : Navin Alahari, Jean Claude Angélique, Elena Aprile, Dominique Boutigny, Irène Buvat, Gérard Claverie, Wilfrid Da Silva, Denis Dauvergne, Mathieu De Naurois, Jacques Dumarchez, Pierre Fayet, Fernando Ferroni, Pascal Gay, Paolo Guibellino, Didier Grolet, Denis Jouan, Frédéric Kapusta, Bruno Mansoulié, Luc Perrot, Christophe Yeche.

Membres de la direction de l'IN2P3 (\*) Sydney Galès, Dominique Guillemaud-Mueller, Stavros Kastanevas, Jacques Martino, Laurence Mathy-Montalescot, Christophe De la Taille

Membres du SGCN Nicole Le Gall (\*) et Danuta Dufurat-Chabrière (assistante SGCN pour le CSI)

Président du précédent conseil scientifique de l'IN2P3 : Hubert Flocard (\*)

(\*) présence à une partie de la réunion

## **ordre du jour**

*Accueil des membres par Jacques Martino, Directeur de l'IN2P3, discours de politique générale et échanges avec les membres du Conseil*

*Présentation de la réglementation liée au CSI - rôle du Secrétariat général du Comité national*

*Élections du Président du CSI et de deux membres du bureau (vote du CSI)*

*Nomination de deux membres du bureau par le Directeur de l'IN2P3*

*Election du secrétaire scientifique (vote du CSI)*

*Point statutaire : propositions de nomination au jury d'admission des chargés de recherche - concours chercheurs 2011 (avis du CSI)*

*Échanges avec Jacques Dumarchez, Président du Conseil scientifique du département PNPP (mandat 2006-2010) et Hubert Flocard, Président délégué du Conseil scientifique de l'IN2P3 (mandat 2008-2010)*

*Proposition de nominations au Conseil de l'AERES par les instances du CoNRS (vote du CSI)*

*Discussion sur les modalités de fonctionnement du Conseil*

## ***Elections du bureau et du président par le conseil***

### **Constitution complète du bureau :**

**Irène Buvat, Dominique Boutigny, J.Dumarchez (président), Pascal Gay, Denis Jouan (secrétaire), et Gérard Claverie ou Didier Grolet ou Luc Perrot**

Président élu par le conseil: J.Dumarchez

Autres membres du bureau élus par le conseil : P.Gay, D.Jouan

Membres du bureau nommés par la direction : Irène Buvat, Dominique Boutigny

Secrétaire élu par le conseil : Denis Jouan

Les élus C participeront alternativement au bureau.

## ***Accueil des membres par Jacques Martino, Directeur de l'IN2P3, discours de politique générale et échanges avec les membres du Conseil***

J. Martino a présenté l'IN2P3 et sa politique scientifique. Il a été décidé que lors du prochain conseil, les Directeurs Adjointes scientifiques viendront présenter leur discipline pour permettre au Conseil d'avoir un panorama des projets en cours et de ceux qui risquent de venir en discussion dans les 2-3 ans. J. Martino a aussi abordé la question budgétaire et les perspectives pour 2011. Les crédits effectivement disponibles pour les projets et le soutien de base sont en baisse significative (env. 10%) ce qui va poser des problèmes importants à court terme (contribution aux expériences Cern, contribution à Virgo, budget du centre de calcul, engagements sur FAIR ou XFEL, ...). La baisse des crédits des TGIR induit aussi des tensions sur le budget IN2P3, tout comme les compléments de financement des appels d'offres, qu'il faudrait donc discuter en amont du dépôt de dossier.

## ***Echange avec les présidents des précédents CS-IN2P3 et CSD***

Le CS-IN2P3 a eu à traiter des projets scientifiques nouveaux et du suivi de projets en cours. Le CSD devait être saisi des projets plus interdisciplinaires, mais a surtout été sollicité sur des questions liées aux réformes en cours au CNRS (plan stratégique, contrat objectifs-moyens, rapport de prospective ...). Le nouveau conseil scientifique, dont la formation en partie par élection directe est plus proche de celle du CSD, reprend les attributs des deux précédents conseil, c'est-à-dire à la fois un rôle d'analyse de contexte assez large et aussi de projets spécifiques, ce qui est une particularité du CSI ce l'IN2P3. La discussion fait apparaître un souhait général dans le conseil d'une participation globale, notamment au niveau de l'articulation entre conseil, bureau, présidence et direction de l'institut. La direction souhaite que l'accent soit mis sur les projets scientifiques.

### ***Point statutaire : propositions de nomination au jury d'admission des chargés de recherche - concours chercheurs 2011 (avis du CSI)***

Après des interrogations sur la constitution complète de ce jury, les équilibres thématiques, le niveau de discussion préliminaire avec la section 03, le conseil vote sur la proposition de la direction concernant la moitié du jury qui doit être constituée de membres de la section 03 du comité national (5 titulaires dont 2 élus, et 3 suppléants dont un élu) par 18 pour, un contre et une abstention.

### ***Proposition de nominations au Conseil de l'AERES par les instances du CoNRS (vote du CSI)***

Il n'est pas possible d'émettre un vote sur des informations qu'on a reçu la veille au soir. Il est décidé que le secrétaire enverra une information introductive à tous les membres (il s'agit d'élire les candidats proposés pour le siège de représentant du Comité National au conseil de l'AERES), et que le vote aura lieu par réunion téléphonique. [Finalement le vote étant plutôt une collecte de votes individuels, réalisée dans toutes les sections du comité national, il aura lieu par courrier électronique]

### ***Discussion sur les modalités de fonctionnement du Conseil***

Le conseil a ensuite débattu de son mode de fonctionnement. En particulier le rôle du bureau a été défini comme devant organiser et préparer le travail du conseil, mais non s'y substituer. Par exemple le choix des rapporteurs externes sur les projets doit être discuté par le conseil, qui doit aussi désigner un ou des rapporteurs internes. J.Martino rappelle que l'évaluation des projets doit prendre en compte la faisabilité technique et les volets budgétaires et ressources humaines. Sur une base de 2 à 3 réunions par an, le conseil sera saisi des nouveaux projets d'une certaine ampleur (typiquement impliquant plusieurs labos de l'IN2P3 et pour un budget conséquent, sans qu'un seuil soit précisé). Le conseil examinera aussi le suivi de certains projets ou leur upgrade.